





La relabellisation des centres maladies rares

Novembre 2023



Table des matières

Table of	des matières	2
Contex	cte	3
Demar	nder l'accès à un nouveau site	3
Recon	naître un site délabellisé	3
1.	Reconnaître un site délabellisé depuis la page d'accueil	3
2.	Reconnaître un site délabellisé depuis la fiche patient	4
Consé	quences d'un site délabellisé	5
1.	Ce qu'il reste possible de faire sur un site délabellisé	5
1.1	Consultez et extraire la liste des patients	5
1.2	2. Consultez et extraire une fiche patient	6
1.3	8. Consultez le tableau de bord et extraire les rapports PIRAMIG	6
2.	Ce qu'il n'est plus possible de faire sur un site délabellisé	7
2.1	Créer une nouvelle fiche patient	7
2.2	Modifier une fiche / Ajouter une activité	8
Etapes	pour débloquer la saisie sur une fiche	9
1.	Changer de site de contextualisation	9
2.	Ajouter une prise en charge pour débloquer la saisie	9
Cohor	te & file active d'un nouveau site1	0
PIRAM	lIG1	0



Contexte

Les ministères en charge de la Santé et de la Recherche ont publié en novembre 2023 la nouvelle liste des sites maladies rares labellisés. Cette liste vient d'être implémentée dans BaMaRa.

Ainsi, de nouveaux sites maladies rares ont été créés, et certains anciens sites ont perdu leur labellisation (nous les indiquons comme « délabellisés »).

Consultez également :

- Le Guide utilisateurs de BaMaRa
- Le Guide des variables de BaMaRa
- Les FAQ

Ces documents sont disponibles sur <u>https://www.bndmr.fr/participer/guides-et-bonnes-pratiques/</u> ou bien dans la rubrique Aide de l'application web BaMaRa (« ? » en haut à droite de l'écran).

Demander l'accès à un nouveau site

La procédure n'a pas changé : si vous possédez déjà un compte BaMaRa, il faut demander au gestionnaire des comptes BaMaRa de votre établissement de vous ajouter les droits d'accès au nouveau centre.

Si vous ne connaissez pas le nom de ce gestionnaire, rapprochez-vous de la Plateforme d'Expertise maladies rares de votre établissement, ou bien de votre filière de santé maladies rares.

Reconnaître un site délabellisé

1. Reconnaître un site délabellisé depuis la page d'accueil

Lorsque vous vous connectez à BaMaRa et que le site de contextualisation (celui indiqué sous le logo de BaMaRa) est délabellisé :

- 1- Il est indiqué « Délabellisé » avant le nom du site ;
- 2- Un bandeau jaune indique que le site est délabellisé ;
- 3- Le bouton pour créer une nouvelle fiche patient est grisé et inactif.





2. Reconnaître un site délabellisé depuis la fiche patient

Si vous êtes resté sur le **site de contextualisation qui est délabellisé** et que vous consultez une fiche d'un patient de ce site :

- 1- Il est indiqué « Délabellisé » avant le nom du site ;
- 2- Un bandeau jaune indique que le site est délabellisé ;

ĺ	¥	l≡ • li	* Q	Reche	rcher			-	~							0-	L Céline	Angin 🔻
1	♀ +	Délabellisé 🖍	MAIS-E	/so [c	OMP] 0	GRANEL (APHM DIRE	ECTION	N GENER	RALE - 1	13354	4 MARS	EILLE C	EDEX 05)	•			
	2	Ce site n	ı'est plus	labellis	é. Pour	débloquer	la saisie, ve	eiller vo	us conne en cas o	ecter sur de besoi	r un sit in.	e actuel	lement la	bellisé. Re	portez-vo	ous au Gu	uide Utilisater	ur

Si vous consultez une fiche patient depuis un **site de contextualisation toujours labellisé**, mais que la fiche patient n'a que des prises en charge sur des sites délabellisés, vous aurez le message suivant :



₩ =-	ur Q	Reche	ercher		~	0	L Céline Angin 🔻
• NeMus-S	E/Ré [CO	0] ATTA	RIAN (A	APHM DI	TION GENERALE - 13354 MARSEILLE CEDEX 05) -		
+ /	•	•	©	Ŧ			
	Veuille	z ajout	er une	Le site nouvell Re	e prise en charge de cette fiche n'est plus labellisé. rise en charge sur un site actuellement labellisé po tez-vous au Guide Utilisateur en cas de besoin.	ur débloquer la f	fiche.

Conséquences d'un site délabellisé

1. Ce qu'il reste possible de faire sur un site délabellisé

1.1. Consultez et extraire la liste des patients

Vous pouvez consulter la liste des patients du site à partir du menu Listes :



Une fois sur la page de la liste des patients du site, vous pouvez extraire toutes les données de ces patients au format Excel en cliquant sur l'icône correspondante dans le menu turquoise :



ésultats (5)						
					Filtrer	Effacer les filti
	Identité	Sexe	Viagnostic (Ornhanet)	maiadie rare 🗸	Etat du diaqnostic	
Filtres						
Fiches	patient du sit	e				
raire sous E	ixcel					
	e / MAIS-E/SO [COM	IP] GRANEL (APHM	DIRECTION GENE	RALE - 13354 MARS	EILLE CEDEX 05) *	

1.2. Consultez et extraire une fiche patient

Vous pouvez consulter la fiche d'un patient, soit en le cherchant dans la barre de recherche, soit en cliquant sur son nom dans les listes de patients. Une fois sur sa fiche, vous pouvez consulter l'ensemble de ses informations.

Vous pouvez également extraire les informations saisies pour ce patient au format Excel en cliquant sur l'icône correspondante dans le menu turquoise :

Oélabellisé / MAIS-E/SO [COMP] GRANEL (APHM [
+ / • • •
Ce site n'est plus labellisé. P Extraire sous Excel ¹ si
SDM
Patient PATIENT 💉 •
Action requise

1.3. Consultez le tableau de bord et extraire les rapports PIRAMIG

Vous pouvez également consulter les indicateurs de votre site délabellisé à partir du menu Tableau de bord du site :



Rechercher	· ·
Délabelli Site J GRANEL (APHM DIRECT)	ON GENERALE - 133
+ ±-	
Maladies	
	CENTRE

Une fois sur la page du tableau de bord, vous pouvez télécharger les rapports PIRAMIG des années précédentes et en cours en cliquant sur l'icône correspondante dans le menu turquoise :

4 ≡-	Rechercher
Ø Délabe	llisé / MAIS-E/SO [COMP] GRANEL (APHM DIRECTION GENERALE - 13354 MARSE
+	±-
	Télécharger le rapport Piramig 2022 sur les données 2021 du site
Malac	Télécharger le rapport Piramig 2023 sur les données 2022 du site
	Télécharger le rapport Piramig 2024 sur les données 2023 du site

2. Ce qu'il n'est plus possible de faire sur un site délabellisé

2.1. Créer une nouvelle fiche patient

Il n'est plus possible d'ajouter de nouveaux patients en étant contextualisé sur un site délabellisé :

- Le bouton « nouvelle fiche patient » de la zone violette de la page d'accueil est grisé et inactif
- Le « + » de la barre turquoise, sur toutes les pages de l'application, est également inactif.



Image: Constraint of the sector of the s	~	O ▼ L Céline Angin ▼
Délabellisé / MAIS-E/SO [COMP] GRANEL (X	APHM DIRECTION GENERALE - 13354 MARSEILL	E CEDEX 05) 🕶
Ce site n'est plus labellisé. Pour débloquer	la saisie, veiller vous connecter sur un site actuelleme en cas de besoin.	nt labellisé, Reportez-vous au Guíde Utilisateur
		Mes fiches du site
	Q	Action requise 2 (100%)
Nouve lick patient	Nom patient, id local, id \sim	Fiches Référent de 2 0
		Fiches dans le site: 5

2.2. Modifier une fiche / Ajouter une activité

Si vous ouvrez le formulaire, vous verrez que tous les champs sont grisés et non modifiables. Il n'est pas possible d'ajouter une nouvelle activité, le « + » est inactif.

09/01/2023 12/06/2023	
Date de l'activité *	12/06/2023 aujourd'hui
Site pour lequel l'activité est déclarée *	Délabellisé / MAIS-E/SO [COMP] GRANEL
Lieu de l'activité autre que APHM DIRECTION GENERALE - 13354 MARSEILLE CEDEX 05?	
Contexte *	Téléconsultation
Objectif(s) *	Consultation de transition enfant/adulte X

Reportez-vous à la section suivante qui présente les étapes pour débloquer la saisie d'une fiche en la rattachant à un autre site maladies rares.



Etapes pour débloquer la saisie sur une fiche

Aucune fiche patient ne sera modifiée par l'équipe de la BNDMR.

1. Changer de site de contextualisation

Puisque le site maladies rares sur lequel vous vous êtes connecté est délabellisé, et qu'il n'est plus possible d'ajouter ou de modifier des fiches patients sur ce site, la première étape est de changer de site de contextualisation.

Sélectionnez sous le logo de BaMaRa le site sur lequel votre patient doit désormais être rattaché.



Si vous n'avez accès à aucun autre site maladies rares, ou s'il vous manque des sites dans votre liste déroulante, reportez-vous à la rubrique Demander l'accès à un nouveau site

2. Ajouter une prise en charge pour débloquer la saisie

<u>Une fois que le bon site de contextualisation a été sélectionné</u>, recherchez le patient pour afficher sa fiche.

Vous verrez alors le message d'erreur suivant.

₩ ≡-	di *	Q Rec	hercher			0-	L Céline Angin 🔻
• NeMus	-SE/Ré [COO] AT	TARIAN (A	APHM DI	RECTION GENERALE - 13354 MARSEILLE CEDEX 05) -		
+	/ 9	•	©	Ł			
	Veu	illez ajo	uter une	Le site nouvell	e de prise en charge de cette fiche n'est plus labellisé. e prise en charge sur un site actuellement labellisé pour débloc portez-yous au Guide Utilisateur en cas de besoin	quer la f	fiche.

Il est nécessaire de créer une prise en charge pour pouvoir débloquer le reste de la saisie sur la fiche, et donc de pouvoir déclarer des activités associées.



Le bouton « + » permet d'ajouter une nouvelle prise en charge.

> Données administratives	> Prises en charge	> Activités	> Diagnostic	> Anté/néonatal	> Recherche	
DEMRAP [COMP] LANNUZEL	,					
Site de rattachem	eent du patient	IRAP [COMP] LAI	NUZEL			

La nouvelle prise en charge correspond au site de contextualisation indiqué en haut à gauche sous le logo.

Recommandations de codage :

Si le patient était déjà pris en charge dans votre service et que son ancien site de rattachement a été délabellisé, vous pouvez reprendre les mêmes informations de date d'inclusion et d'adressage que dans la prise en charge pour le site délabellisé.

Cohorte & file active d'un nouveau site

La cohorte et la file active sont constituées au fil de l'eau, à chaque rattachement d'un patient au site maladies rares via sa prise en charge et ses activités. Aucune fiche patient ne sera modifiée par l'équipe de la BNDMR.

- La cohorte d'un site maladies rares est constituée par les fiches patients qui ont une prise en charge pour ce site (les patients « hors label » sont exclus). La cohorte est disponible dans le menu Liste « Patients du site ».
- La file active d'un site maladies rares pour une année donnée est constituée des patients ayant au moins une activité réalisée pour le site MR (excepté les activités horslabel) durant l'année considérée où le contexte de l'activité est « consultation », « consultation pluridisciplinaire », « téléconsultation », « hôpital de jour », « hospitalisation traditionnelle », « avis en salle », ou « autre ».

PIRAMIG

Pour les nouveaux sites labellisés :

- Le rapport PIRAMIG de l'année en cours est disponible dans la partie tableaux de bord. Les rapports des années précédentes seront vides.



Pour les sites re-labellisés à l'identique :

- Les rapports PIRAMIG restent inchangés et toujours disponibles dans la partie Tableaux de bord

Pour les autres cas (fusions, séparations, changement de périmètre de labellisation...) : comme pour la campagne 2023 sur données 2022, les indicateurs de la prochaine campagne PIRAMIG seront calculés par l'équipe de la BNDMR suivant les critères vus avec les centres et filières en 2023.